

Pré-requis : Connaissance des temps et modes de conjugaison des verbes.

**Objectif** : Aide à la traduction de l'état d'esprit de l'énonciateur au moment où il considère l'action ou l'état exprimés par le verbe.

### Rappel.

Le français utilise 6 modes de conjugaison :

- le conditionnel, l'impératif, l'indicatif, l'infinitif, le participe et le subjonctif.

### **Qu'est-ce qu'un mode ?**

Ce nom est le nom latin qui sert à traduire dans notre français « manière ». On retrouve ce sens dans l'expression « *grosso modo* », qui signifie « *d'une manière approximative* ».

Le mot latin remonte à une racine qui exprimait l'idée de « réaction de la pensée en présence d'un fait extérieur ».

**Un mode est une forme verbale, un ensemble de temps. Il exprime une modalité, c'est-à-dire qu'il indique de quelle manière la personne qui parle envisage l'action ou l'état exprimés par le verbe.**

### **L'infinitif.**

**Mode qui peut exprimer l'action ou l'état sans le nombre, ni la personne.**

#### Exemples :

- Souffler n'est pas jouer.
- Défense de marcher sur les pelouses.
- Trop parler nuit.

Mais on peut aussi donner un sujet à l'infinitif.

Exemple : *Je vois ruisseler la pluie sur les vitres.*

### **L'infinitif n'a pas de valeur modale propre**

Il ne prend une valeur modale que par le contexte dans lequel il est employé.

#### Exemple :

- « *J'ai vu le soleil se lever* » se lever = qui se levait : indicatif.
- « *Je verrais le soleil se lever si les volets n'étaient pas baissés.* » se lever = qui se lèverait : conditionnel.